



## Identification du module

Groupes cibles : Contremaître en chauffage, contremaître sanitaire, contremaître en ferblanterie, chef/cheffe de chantier Polybat (polybâtitseur/euse CFC avec formation professionnelle supérieure correspondante) ou profil de compétences équivalent

Temps indicatif : Pour un traitement méthodique-didactique approprié du module, nous recommandons aux prestataires de planifier env. 56 leçons de 45 min.

### 1 Compétences

Après avoir réussi l'examen du module, vous êtes en mesure d'assumer la communication et la coordination sur le chantier entre les architectes, les maîtres de l'ouvrage et les différents corps de métier pour les questions relevant du sanitaire, de la ventilation, de la climatisation, du chauffage et de l'électrotechnique. De plus, vous êtes capable d'évaluer et d'appliquer judicieusement les différentes variantes en matière d'énergies renouvelables.

### 2 Sujets / objectifs

**Sujet :**                    **1     Technique sanitaire**

- Objectifs :
- 1.1 Vous connaissez et expliquez les principales bases juridiques relatives à la technique sanitaire, notamment en matière de production d'eau chaude (C2).
  - 1.2 Vous élaborez les bases de la technique sanitaire / de la production d'eau chaude pertinentes pour le conseiller énergétique des bâtiments (C3).

**Sujet :**                    **2     Technique de ventilation et de climatisation**

- Objectifs :
- 2.1 Vous connaissez et expliquez les principales bases juridiques relatives à la technique de ventilation et de climatisation (C2).
  - 2.2 Vous élaborez les bases de la technique de ventilation et de climatisation pertinentes pour le conseiller énergétique des bâtiments (C3).

**Sujet :**                    **3     Technique du chauffage**

- Objectifs :
- 3.1 Vous connaissez et expliquez les principales bases juridiques relatives à la technique du chauffage (C2).
  - 3.2 Vous élaborez les bases de la technique du chauffage pertinentes pour le conseiller énergétique des bâtiments (C3).

**Sujet :**                    **4     Electrotechnique**

- Objectifs :
- 4.1 Vous connaissez et expliquez les principales bases juridiques relatives à l'électrotechnique (C2).
  - 4.2 Vous élaborez les bases de l'électrotechnique pertinentes pour le conseiller énergétique des bâtiments (C3).

**Sujet :**                    **5     Marché de l'énergie / énergies renouvelables / durabilité**

- Objectifs :
- 5.1 Vous décrivez les principes du marché de l'énergie et de la politique énergétique (C2).
  - 5.2 Vous analysez comment employer judicieusement les énergies renouvelables (C4).



- 5.3 Vous déterminez des variantes possibles d'utilisation d'énergies renouvelables, adaptées au bâtiment (C5).
- 5.4 Vous calculez et interprétez les émissions générées (CO<sub>2</sub>, etc.) (C4).

### **3 Examen du module / aides**

Vous terminez le module par un examen écrit de 120 minutes.  
L'ensemble des documents écrits sont autorisés.

### **4 Validité du certificat de module**

Le certificat de module est valable pendant 5 ans.